

Relevé de délibérations et avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU)

Auteur :	Destinataires :	- Direction Générale des Services
- Stéphane Valat	Copies :	- Marie Mellac - Lionel Larré

Nombre de membre présents	21
Nombre de membres représentés	5

1. La CFVU a approuvé à l'unanimité des votants le procès-verbal du 25 novembre 2022,
2. La CFVU a approuvé à l'unanimité des votants la convention entre l'université Bordeaux Montaigne et L'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux ayant pour objet la mise en œuvre d'un programme de qualification par compétences offert aux étudiants des 2 établissements ;
3. La CFVU a approuvé par 17 voix pour et 9 contre les modalités d'admission 2023 en licences professionnelles dispensées par l'IUT Bordeaux Montaigne;
4. La CFVU a été informée:
 - Du bilan des diplômes d'université pour la période 2016-2021 ;
 - Du bilan de la 1^{ère} session d'examens du 1^{er} semestre 2022-2023 ;
 - Des résultats de l'évaluation des formations 2021-2022 ;
 - Du bilan du projet violences sexistes et sexuelles financé par le Ministère en 2021-2022.

Pessac, le 26/01/2023.

Le Président de l'université Bordeaux Montaigne,

Lionel Larré

Signé